



PROGRAMME DE FORMATION 2015-2016

Accueillir et accompagner les femmes migrantes primo-arrivantes Face aux violences et aux discriminations

Projet piloté par l'ADRIC avec le soutien de la DAAEN (Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité) du Ministère de l'Intérieur et de la DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) d'Ile-de-France, et en partenariat avec le CIDFF de Paris, le CIDFF du Val d'Oise, GAMS et Voix de femmes.

PUBLIC :

Acteurs-trices francilien-ne-s, institutionnels et associatifs, salariés et bénévoles, qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes primo-arrivantes.

OBJECTIFS :

- Se former aux spécificités des situations rencontrées par les femmes primo-arrivantes concernant les phénomènes de discriminations et de violences spécifiques dont elles sont victimes ;
- Optimiser l'accueil et l'accompagnement de ces femmes, en vue de favoriser leur accès aux droits et à l'autonomie ;
- Mutualiser les savoirs et les expériences en matière d'accompagnement et de prévention des violences et discriminations, afin de renforcer le travail en réseau.

DURÉE, DATE ET LIEU :

Le module proposé comprend deux jours de formation et un jour de capitalisation des acquis et d'analyse des pratiques.

Il est proposé pour deux groupes différents :

- **Premier groupe** : deux jours de formation les 7 et 8 décembre 2015 (9h30-17h30) et une journée de capitalisation des acquis et d'analyse des pratiques le 8 janvier 2016 (9h30-17h30), à la Maison de quartier Axe Majeur - Horloge au 12, Allée des Petits Pains 95800 Cergy.

- **Deuxième groupe** : deux jours de formation les 15 et 16 février 2016 (9h30-17h30) et une journée de capitalisation des acquis et d'analyse des pratiques le 11 mars 2016 (9h30-17h30), au 6 rue du département, 75019 Paris.

CONTENU :

Le module se déroulera en deux temps.

Premier temps : deux journées de formation :

- **Jour 1 :**

Matin (ADRIC):

- Éléments pour une analyse des divers parcours des femmes migrantes primo-arrivantes dans leurs évolutions actuelles ;
- Éléments pour une identification des situations liées au cumul des discriminations et des violences ;
- Facteurs qui favorisent le cumul des discriminations et des violences auprès des femmes primo-arrivantes ;
- Rôle des divers acteurs dans la lutte contre ces phénomènes.

Après-midi (CIDFF Paris et CIDFF Val d'Oise) :

- Définition de la violence conjugale et présentation de ses différentes formes (physiques, psychologiques, sexuelles, etc.) ; Approche juridique et psychologique ;
- Conséquences de la violence conjugale sur la vie affective, psychique et sociale ainsi que sur les capacités parentales ; Impact de l'exposition des enfants aux violences conjugales ;
- Spécificités de l'accompagnement juridique et administratif des femmes étrangères victimes de violences : violences physiques et sexuelles, violences administratives ;
- Droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales : conséquences des violences sur le droit au séjour, solutions offertes par le droit existant pour y remédier ;
- Accueillir-écouter-accompagner ces femmes : déconstruction du discours de l'agresseur et des croyances en faisant appel à la loi française ; renforcement de leur confiance en elles et en leurs capacités.

- **Jour 2 :**

Matin (GAMS) :

- Définitions et complications médicales des mutilations sexuelles féminines, présentation du travail du GAMS dans ce domaine ;
- Éléments pour une analyse des situations vécues par les femmes primo-arrivantes par rapport aux pratiques de l'excision ;
- Réponses préventives, médicales et juridiques face à l'excision, réflexion sur une posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes ;
- Présentation des ressources et dispositifs existants en Ile-de-France.

Après-midi (Voix de femmes) :

- Analyses des premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur la réalité du mariage forcé et de ses conséquences à l'encontre des victimes ;
- Accompagnement des jeunes filles et des femmes primo-arrivantes: conflit d'ambivalence culturelle et de loyauté : comment renforcer leurs capacités à faire valoir leurs droits face au mode opératoire de la famille ;

- Droit commun et mesures de protection spécifiques, des récentes avancées législatives à leur application effective sur le terrain ;
- Actions de prévention collective : groupe de parole, sensibilisation des familles et des jeunes.

Deuxième temps : une journée de capitalisation des acquis et d'analyse des pratiques :

Évaluation des acquis et définition de pistes d'action pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes dans la lutte contre les violences et les discriminations :

- Réflexion et échanges autour des postures professionnelles dans l'accompagnement des femmes primo-arrivantes, par rapport à la prévention des violences, la protection des victimes, et en faveur de leur accès aux droits ;
- Mutualisation des bonnes pratiques d'accompagnement existantes dans le groupe et sur le territoire ;
- Méthodes et ressources à mobiliser pour développer des actions collectives et/ou pour rendre opérationnel le travail en réseau ;
- Méthodes et outils de la démarche interculturelle pour optimiser le travail d'accueil et d'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

Notre démarche est fondée sur une méthode pédagogique participative engageant les acteurs dans la recherche de connaissances, dans la modification des représentations et des comportements et dans la construction de nouveaux savoirs.

Elle s'appuie sur :

- La prise en compte de la variété des profils professionnels des stagiaires en permettant la mutualisation des connaissances et le partage des expériences ;
- L'articulation entre apports de connaissances théoriques et analyse des pratiques de terrain ;
- La proposition d'une approche intégrant les apports de connaissances sociologiques, économiques, psychologiques, culturelles, politiques et juridiques.

SUPPORTS METHODOLOGIQUES :

Les guides de l'ADRIC « *Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations* » et « *Femmes primo-arrivantes : de l'accueil à l'intégration* » seront distribués comme support méthodologique et outil d'approfondissement.

INTERVENANTES :

Aïssata BÂ, sociologue et anthropologue, ADRIC.

Lucile HERVE, juriste, CIDFF de Paris.

Ludivine BOULATE, psychologue, CIDFF du Val d'Oise.

Isabelle GILLETTE-FAYE, sociologue, directrice de la Fédération nationale GAMS.

Christine-Sarah JAMA, juriste, directrice de Voix de Femmes.